

Fonds de revenu 40/60.

Commentaire trimestriel, Q2 2024 — catégorie F



Un message de SEI aux investisseurs

SEI a prévenu que l'économie canadienne pourrait être confrontée à des défis. Bien que la croissance, la confiance des entreprises et des consommateurs ait été modérée, il n'y a pas encore eu de récession.

La décision de la Banque du Canada (BdC) de réduire son taux d'intérêt cible de 0,25 % est peut-être la nouvelle la plus notable du trimestre. Il s'agissait de la première réduction des taux de la BdC depuis 2020 et de la première parmi les banques centrales des pays du G7 dans ce cycle. Cependant, l'assouplissement de la politique monétaire est loin de répondre aux attentes des marchés. Bien que l'inflation se soit améliorée au cours des années suivant la pandémie de COVID-19, les pressions inflationnistes demeurent supérieures aux normes historiques.

La faible croissance de la productivité est un autre défi constant. L'inflation s'est atténuée, la croissance s'est mieux maintenue que prévu et nous nous attendons par consensus à une amélioration de l'activité économique d'ici 2025. Par ailleurs, les données récentes sur l'emploi indiquent que le marché du travail continue de fléchir. Un assouplissement de la politique monétaire dans le contexte d'une faible croissance de la productivité signifie un risque plus élevé que d'habitude d'une reprise de l'inflation à la fin de 2024.

Pour une économie plus petite et ouverte comme celle du Canada, l'activité à l'extérieur des frontières du pays a un impact significatif. Une étude récente de la Banque du Canada a indiqué que l'évolution de l'économie américaine a une incidence démesurée sur les marchés obligataires dans certaines économies plus petites et ouvertes. De plus, un modèle de prévision de la récession pour le Canada a sélectionné non seulement les variables des marchés obligataires et des marchés boursiers nationaux, mais aussi des mesures de l'activité économique et de l'inflation aux États-Unis.

La question est si et quand la Réserve fédérale américaine (Fed) va abaisser enfin son taux directeur, quels effets cela pourrait-il avoir sur la confiance des consommateurs, le crédit et l'activité? Quelles répercussions la réduction des taux de la BdC pourrait-elle avoir sur l'activité intérieure? La Fed, la Banque du Canada et leurs homologues doivent faire le lien entre les progrès continus en matière d'inflation et la prévention de dommages inutiles à l'économie. Bien que l'inflation se soit quelque peu atténuée, l'incertitude économique persiste. Pour les investisseurs, la meilleure réponse à cette incertitude est de rester diversifiés, peu importe l'anxiété qu'ils peuvent ressentir.

Pour les investisseurs, la meilleure réponse à l'incertitude économique est de rester diversifiés, peu importe l'anxiété qu'ils pourraient ressentir.

Commentaire sur le marché

Malgré les défis attendus, les marchés financiers canadiens ont continué sur une voie résiliente, façonnés par une activité économique plus forte que prévu ainsi que par un virage accommodant de la Banque du Canada (BdC) alors que l'inflation continue de suivre une trajectoire descendante vers le taux cible.

L'économie canadienne a maintenu une trajectoire de croissance modérée, avec un produit intérieur brut (PIB) réel affichant une hausse annualisée de 1,7 %, soutenue par une augmentation annualisée robuste de 3 % des dépenses de consommation. Alors que le consommateur a été le principal moteur de la croissance économique au cours du premier semestre de 2024, d'autres segments de l'économie devraient prendre le relais dans les trimestres à venir. Bien que la BdC ait effectué un virage accommodant en procédant à la première baisse de taux du cycle, les coûts d'emprunt plus élevés devraient commencer à peser davantage sur le consommateur. Un environnement de taux d'intérêt plus stable a créé une opportunité pour les investisseurs de prolonger la durée de leurs portefeuilles d'investissement. Alors que les taux d'inflation continuaient de baisser pour se rapprocher de l'objectif de la BdC, les obligations à rendement réel ont sous-performé par rapport au marché obligataire plus large.

Les actions canadiennes ont sous-performé leurs homologues américaines et mondiales, affichant des résultats légèrement négatifs. Les petites entreprises canadiennes ont légèrement surperformé les sociétés à grandes capitalisations car le marché canadien n'a pas bénéficié de l'engouement pour l'intelligence artificielle (IA) similaire à celui de certaines méga-capitalisations technologiques américaines. Les petites capitalisations ont également été soutenues par une réduction du fardeau des taux d'intérêt sur leurs bilans alors que la BdC a adopté une politique de taux accommodante. Les actions européennes ont connu une volatilité accrue en raison d'une incertitude politique élevée et ont réussi à afficher un rendement légèrement positif. Les marchés émergents ont enregistré de solides performances alors que des pays comme la Chine et Taïwan ont bénéficié d'une augmentation des mesures de relance gouvernementales et d'une forte exposition au secteur technologique.

Mise à jour du portefeuille

Le Fonds de revenu 40/60 a enregistré un rendement de 0,9 % pour le trimestre.

Les marchés canadiens des titres à revenu fixe ont légèrement progressé. Le positionnement (surpondération des sociétés, sous-pondération des obligations fédérales et provinciales) a contribué au rendement relatif. Les surpondérations dans les secteurs financiers, de l'énergie, de l'immobilier titrisé et des produits industriels ont toutes ajouté de la valeur.

Les marchés boursiers mondiaux ont ralenti leur ascension par rapport au premier trimestre. Cependant, l'exposition aux actions à faible volatilité et aux actions de valeur a nui à la performance, les investisseurs se tournant vers des actions de croissance plus risquées et négligeant les actions de valeur plus conservatrices.

Les obligations à court terme ont progressé après que la Banque du Canada a réduit son taux directeur. Les surpondérations dans les secteurs financiers, de l'énergie et des communications, ainsi que les sous-pondérations dans les secteurs fédéral et provincial, ont toutes contribué à des rendements relatifs positifs.

Fonds de revenu 40/60.

Commentaire trimestriel, Q2 2024 — catégorie F



Rendement

Rendement cumulatif (%)				Rendement composé (%)						Rendement par année civile (%)				
1 mois	3 mois	6 mois	Cumul annuel	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis création	Date de création	2023	2022	2021	2020	2019
0,8	0,9	4,0	4,0	8,4	2,5	3,2	3,9	4,4	06/09/01	6,7	-6,2	6,8	3,2	9,3

Des questions? Des remarques? Veuillez en parler à votre conseiller financier.

Pour en savoir plus sur SEI, consultez le site seic.com.

Le rendement indiqué est celui des parts de catégorie F, déduction faite des frais de gestion du Fonds payables à SEI. Le rendement ne tient pas compte des frais de conseil qui peuvent être payables au courtier. Les taux de rendement indiqués servent uniquement à illustrer les effets du taux de croissance composé et ne visent pas à refléter les valeurs futures du Portefeuille ou du Fonds ou les rendements futurs d'un placement dans le Portefeuille ou le Fonds.

Société de placements SEI Canada (« SEI »), filiale en propriété exclusive des SEI Investments Company, est le gestionnaire des Fonds SEI au Canada. Les informations fournies le sont à titre d'information générale et à titre éducatif uniquement et ne constituent pas des conseils juridiques, fiscaux, comptables, de valeurs mobilières, de recherche ou de placement concernant les Fonds ou un titre en particulier, ni une opinion à l'égard de la pertinence d'un placement. Ces informations ne devraient pas être interprétées comme une recommandation d'achat ou de vente de titres, de produits dérivés ou de contrats à terme. Il n'est pas recommandé d'agir en fonction de l'information contenue dans ce document, à moins d'obtenir expressément un avis juridique, fiscal, comptable et financier auprès d'un professionnel en placement. Le présent document est une évaluation de la situation des marchés à un moment précis et ne constitue pas une prévision d'événements à venir ou une garantie de rendements futurs. Cette fiche est un document de marketing qui n'a pas fait l'objet d'un audit et qu'il ne faut pas confondre avec les documents Aperçu du Fonds ou du Fonds sous-jacent, documents de réglementation déposés auprès de SEDAR+ par SEI. Il n'est pas garanti qu'à la date de parution du présent document les titres mentionnés étaient ou non détenus par les Fonds. Vous pouvez vous procurer les documents Aperçu du Fonds réglementaires auprès de votre conseiller ou en vous rendant sur le site Web de SEI à <https://seic.com/fr-ca/documents-legaux-o> ou sur celui de SEDAR+ à sedarplus.ca. Les pondérations en pourcentage des Fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir peuvent être modifiées de temps à autre à la discrétion du gestionnaire. De temps à autre, le gestionnaire peut, à sa discrétion, remplacer un gestionnaire de portefeuille ou revoir la répartition des actifs entre les gestionnaires de portefeuille. Les opérations sur fonds communs de placement et l'utilisation d'un service de répartition de l'actif, comme les Portefeuilles SEI, peuvent entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres types de frais. Avant d'investir, veuillez lire le prospectus des Fonds ou des Fonds sous-jacents dans lesquels les Portefeuilles SEI peuvent investir. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement composés annuels totaux historiques, y compris les variations de la valeur par part et le réinvestissement de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat, de distribution ou facultatifs, ni de l'impôt sur le revenu exigible à tout détenteur de titre, lesquels diminuent les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire. Les titres des fonds communs de placement ne sont couverts ni par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme d'assurance-dépôts gouvernemental, ils ne sont pas garantis. Rien ne garantit qu'un fonds du marché monétaire pourra maintenir sa valeur liquidative par part à un montant constant ni que le montant entier de votre placement dans le fonds du marché monétaire vous sera remis. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs fluctuent fréquemment et leurs rendements passés pourraient ne pas se reproduire.